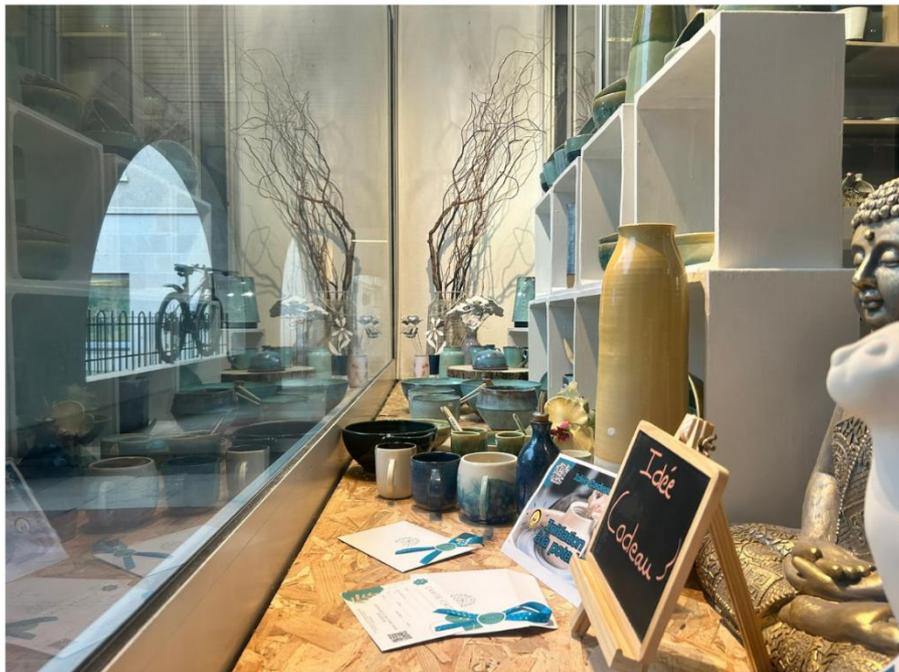




**10 ÉTAPES POUR
CRÉER SON ENTREPRISE
ET
DEVENIR POTIÈRE
EN 6 MOIS**



ANNE ROUILLE



oTerrefeu.com

Table des matières

Introduction : Pourquoi cet ebook ?	2
1. Créer une entreprise facilement	4
2. Trouver un local	8
3. Entraînez-vous et construisez votre style	Erreur ! Signet non défini.
4. Quoi vendre ?	Erreur ! Signet non défini.
5. Où vendre ?	Erreur ! Signet non défini.
5. Le four : l'investissement clé	Erreur ! Signet non défini.
6. Le matériel indispensable pour bien démarrer	Erreur ! Signet non défini.
7. Développer votre présence et vendre efficacement	Erreur ! Signet non défini.
8. La matière : choisissez la bonne argile pour débiter	Erreur ! Signet non défini.
9. Se lancer et persévérer : les premières étapes pour réussir	Erreur ! Signet non défini.
10. Et après ?	Erreur ! Signet non défini.

Introduction : Pourquoi cet ebook ?



Bonjour et bienvenue !

D'abord, un immense **merci** d'avoir rempli le quiz et téléchargé cet ebook. Si vous êtes ici, c'est que l'idée de devenir potière professionnelle vous trotte sérieusement dans la tête. Et vous savez quoi ? C'est une aventure incroyable que je suis ravie de partager avec vous.

Je ne vais pas vous vendre un rêve ni essayer de vous convaincre de vous lancer dans la poterie : **vous savez déjà ce que vous voulez**. Vous avez cette petite étincelle, cette envie de plonger vos mains dans l'argile, de transformer votre passion en métier. Cet ebook est là pour vous aider à passer à l'étape suivante : transformer cette envie en une entreprise qui fonctionne – et même qui grandit !

Pourquoi j'ai écrit cet ebook ?

Quand j'ai commencé, j'aurais adoré avoir un guide comme celui-ci entre les mains. J'ai fait des erreurs, perdu du temps, raté des opportunités... et c'est normal, parce que l'apprentissage fait partie du voyage. Mais si je peux vous éviter quelques détours inutiles ou vous donner des raccourcis pratiques, alors cet ebook aura accompli son objectif.

Dans ces pages, je vais partager avec vous **du concret** :

- Mes chiffres, mes réussites et aussi mes échecs.
- Des conseils pratiques pour démarrer avec peu de moyens.
- Mes astuces pour éviter les erreurs que j'ai commises.
- Et surtout, comment faire en sorte que votre atelier ne soit pas juste une passion, mais une activité rentable qui peut grandir avec vous.

Vous n'avez pas besoin d'être parfaite ou d'avoir tout prévu. Vous avez juste besoin de commencer, d'y aller pas à pas. Ensemble, on va poser les bases solides pour que votre atelier devienne une vraie réussite.

Alors, prêtes à plonger dans le vif du sujet ?

Au cours de votre lecture, notez vos questions. S'il vous reste des interrogations ça sera l'occasion d'y répondre en visio !

C'est parti ! 😊

1. Créer une entreprise facilement

Vous voulez vous lancer et ouvrir votre atelier ? Bonne nouvelle : en 2025, créer une entreprise n'a jamais été aussi simple et rapide. Voici les étapes essentielles pour démarrer **sans vous compliquer la vie et sans dépenser des fortunes**.

Déclarer votre activité

Pas besoin de papiers interminables ni de perdre des semaines. Rendez-vous sur le site officiel du gouvernement pour créer votre entreprise. Avec les formulaires en ligne, tout est bouclé en **15 jours**. C'est rapide, clair, et gratuit dans la plupart des cas (en micro-entreprise par exemple).

Créer votre micro-entreprise en 2025 est une démarche simple et rapide. Voici les étapes à suivre pour déclarer votre activité :

1. **Accéder au Guichet des Formalités des Entreprises (GFE)** Le GFE est le portail officiel pour toutes les démarches de création d'entreprise en France. Rendez-vous sur le site : entreprendre.service-public.fr
2. **Créer un compte personnel** Si c'est votre première visite, vous devrez créer un compte en fournissant une adresse e-mail et en choisissant un mot de passe. Une fois votre compte activé via le lien reçu par e-mail, connectez-vous pour débiter les démarches.
3. **Remplir le formulaire de déclaration de micro-entreprise** Après connexion, sélectionnez l'option pour créer une micro-entreprise. Vous devrez fournir les informations suivantes :
 - **Informations personnelles** : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité.
 - **Adresse de domiciliation** : il s'agit de l'adresse officielle de votre entreprise. Vous pouvez domicilier votre activité à votre adresse personnelle ou dans un local dédié.
 - **Activité exercée** : description précise de votre activité (par exemple, "poterie céramique : fabrication et vente de pièces artisanales, cours de poterie").
 - **Date de début d'activité** : indiquez la date à laquelle vous envisagez de commencer votre activité.

- **Régime fiscal et social** : choisissez le régime micro-fiscal et micro-social simplifié pour bénéficier des avantages du statut de micro-entrepreneur.
4. **Joindre les documents requis** Selon votre situation, certains documents peuvent être demandés :
- **Justificatif de domicile** : facture d'électricité, de gaz ou quittance de loyer récente.
 - **Pièce d'identité en cours de validité** : carte nationale d'identité ou passeport.
 - **Déclaration sur l'honneur de non-condamnation** : attestant que vous n'avez pas fait l'objet de certaines condamnations interdisant de gérer une entreprise.
 - **Attestation de filiation** : indiquant les noms et prénoms de vos parents.

Pour une liste détaillée des documents, consultez : entreprendre.service-public.fr

5. **Soumettre la déclaration** Une fois le formulaire complété et les documents téléchargés, validez votre déclaration. Vous recevrez un récépissé de dépôt de dossier de création d'entreprise (RDDCE) comportant la mention "En attente d'immatriculation".
6. **Réception des identifiants de votre entreprise** Après traitement de votre dossier (généralement sous 15 jours), vous recevrez :
- **Numéro SIREN** : identifiant unique de votre entreprise.
 - **Code APE** : code correspondant à votre activité principale exercée.

Ces informations seront envoyées par courrier ou disponibles dans votre espace personnel sur le GFE.

Recommandations supplémentaires :

- **Assurances professionnelles** : Selon votre activité, certaines assurances peuvent être obligatoires ou fortement conseillées (responsabilité civile professionnelle, assurance des locaux, etc.).

Pour des informations détaillées et des guides pratiques, le site officiel de l'administration française propose des ressources complètes :

entreprendre.service-public.fr

En suivant ces étapes, vous pourrez créer votre micro-entreprise en toute simplicité et commencer votre activité en toute légalité.

Faut-il un comptable ?

Non, pas tout de suite. Tester votre projet d'abord, c'est la priorité. Embaucher un comptable alors que vous n'avez pas encore de chiffre d'affaires, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Tant que vous êtes en phase de démarrage, gérez les bases vous-même : vos revenus, vos dépenses, et hop ! Quand votre activité commence à bien fonctionner et que les chiffres montent, là vous pourrez penser à déléguer.

Faut-il un compte bancaire pro ?

Pas au début ! Un simple compte courant personnel peut suffire pour tester votre projet. Par exemple, un compte chez **Boursorama** se crée en quelques clics, et vous pourrez y recevoir vos premiers paiements. Plus tard, quand votre activité grandira, vous pourrez passer à un compte pro si besoin.

Encaisser vos paiements : simple et efficace

1. En ligne :

Créez une boutique en ligne avec **WooCommerce**, une extension WordPress. C'est facile à configurer et vous pourrez encaisser des paiements directement. Les clients paient sur votre site, et l'argent arrive sur votre compte après déduction d'une petite commission. Avec paypal c'est tout aussi simple. il faut créer un compte et mettre en place un bouton de paiement.

2. Sur place :

Pour les paiements sur place, équipez-vous d'un terminal comme **SumUp**. Ces appareils sont accessibles, simples d'utilisation, et ne coûtent pas cher. Certes, il y a une commission, mais **98 % de quelque chose, c'est toujours mieux que 100 % de rien.**

Et les frais bancaires ?

Que ce soit dans votre atelier physique ou sur votre site web, ne laissez pas les frais bancaires vous faire peur. **Tout le monde paie par carte aujourd'hui.** Personne ne se balade avec du liquide dans les poches, alors ne vous privez pas de clients potentiels juste pour éviter quelques euros de frais.

Petit conseil : Si une personne est prête à dépenser 49 € pour deux heures de cours de poterie, elle a sûrement une carte bancaire dans son portefeuille. Alors équipez-vous et mettez toutes les chances de votre côté pour vendre.

Par la suite, les dépenses seront votre cible pour les réduire mais au début il va falloir vendre, on voit ça ensemble après.

Message clé :

Vendez d'abord, simplifiez au maximum et ne dépensez pas d'argent inutilement au début. Testez votre idée avec les moyens les plus simples et efficaces, puis adaptez-vous en fonction de vos résultats.

2. Trouver un local

Merci d'avoir pris le temps de lire cet extrait !

Pour télécharger l'ebook gratuitement à deux conditions : [cliquez ici](#)

Pour acheter l'ebook : [cliquez ici](#)

Si vous avez des questions, écrivez-moi à <mailto:bonjour@oterrefeu.com>, je répondrai avec plaisir.

Ce guide évoluera au fil du temps en fonction des retours et des nouvelles expériences. Vous recevrez les mises à jour pour toujours avoir les infos les plus utiles sous la main.

À bientôt et surtout, amusez-vous bien avec la terre !

Anne

Pour aller plus loin <https://formation-poterie.oterrefeu.com/>



oTerreFeu – Atelier de poterie à Orléans 45000 – Par Anne Rouillé

Vous devriez faire partie de nos abonnés !

[Newletters](#) |  [S'abonner](#) | [Youtube](#) |  [Instagram](#) |  [Facebook](#)